

enterprise europe network



L'Europe à la portée de votre entreprise.
SUD-OUEST FRANCE



Vos contacts en Région

AQUITAINE : Natalia RICHARDSON
nvoiculescu-richardson@aqui-cci-international.com

LIMOUSIN : Mélanie THELLIER
m.thellier@limousin.cci.fr

MIDI-PYRÉNÉES : Emilie VICQ
emilie.vicq@midi-pyrenees.cci.fr

POITOU CHARENTES : Maria EL JAUDI
m.eljaoudi@poitou-charentes.cci.fr

FICHE PRATIQUE

PROGRAMME « ERASMUS POUR JEUNES ENTREPRENEURS »



Erasmus for Young
Entrepreneurs

Qu'est ce que le programme « Erasmus pour jeunes entrepreneurs » ?

Programme d'échanges.

Le programme «Erasmus pour jeunes entrepreneurs» est un programme d'échanges transfrontaliers lancé par la Commission européenne en 2009, qui offre aux jeunes et aux futurs entrepreneurs la possibilité de se former auprès d'entrepreneurs déjà expérimentés ou de dirigeants de petites entreprises de l'Union européenne (UE) et d'autres pays participants au programme (*cf liste page 3*). **La durée du séjour varie de 1 mois minimum à 6 mois maximum.**



Les objectifs ?

Renforcer l'esprit d'entreprise, l'internationalisation et la compétitivité.

Le programme « **Erasmus pour jeunes entrepreneurs** » vise à **aider** les nouveaux entrepreneurs à enrichir leur **expérience**, à acquérir des **connaissances** et à constituer un **véritable réseau au contact d'entrepreneurs expérimentés** dans d'autres pays participants.

Les avantages pour le jeune entrepreneur :

- Améliorer son business plan, se perfectionner en **marketing, vente, comptabilité...**
- Acquérir de nouvelles **compétences** (techniques ou de gestion) et gagner en **assurance**.
- Collaborer avec d'autres entrepreneurs et **développer** une **coopération transfrontalière**.
- Développer un **réseau de relations professionnelles**.
- Découvrir le fonctionnement des entreprises d'autres pays européens (culture, organisation, climat des affaires...).
- Améliorer ses **compétences linguistiques**.

Les avantages pour l'entreprise d'accueil :

- Contribution au **développement de l'entreprise**.
- Apport d'un **nouveau point de vue**, de nouvelles **connaissances** et de nouvelles **compétences**.
- Développer un solide réseau de **relations professionnelles**.
- Interagir avec des personnes d'autres pays européens et peut-être lancer des projets en **collaboration**.
- Obtenir de l'information sur des **marchés étrangers**, trouver de nouveaux **débouchés commerciaux** et entreprendre des activités transfrontalières.
- Améliorer ses **compétences linguistiques**.

Qui peut y participer ?

Les nouveaux entrepreneurs et les entreprises d'accueil.

Le programme est ouvert aux entreprises de **tous secteurs d'activité** et la participation n'est soumise à **aucune limite d'âge**.

Les conditions requises pour participer au programme :

En tant que nouvel entrepreneur :

- Avoir un projet sérieux de création de sa propre activité sur la base d'un **business plan viable** ou avoir sa propre entreprise depuis **moins de 3 ans**.
- **Résider** à titre permanent dans l'un des **pays participant au programme**
- Etre **motivé** et s'engager à **collaborer**, au cours du séjour, avec un **entrepreneur expérimenté**.
- Etre désireux de **contribuer au développement** des activités de l'entrepreneur d'accueil, en mettant à disposition ses compétences et son savoir-faire.
- Avoir la capacité de compléter le **financement du programme** afin de couvrir les coûts du séjour à l'étranger.

En tant qu'entreprise d'accueil :

- **Résider** à titre permanent dans l'un des **pays participants au programme**.
- Etre le **propriétaire** ou l'**administrateur** d'une PME ou un **membre de son conseil d'administration**.
- Disposer de plusieurs **années d'expérience** dans la gestion d'une entreprise.
- Souhaiter **partager** ses connaissances et son expérience avec un nouvel entrepreneur et servir de **mentor** à ce dernier.

Comment y participer ?

Vous souhaitez **participer** au programme « **Erasmus pour jeunes entrepreneurs** », que ce soit en tant que **nouvel entrepreneur** ou en tant **qu'entreprise d'accueil**, vous pouvez déposer votre candidature sur le site internet www.erasmus-entrepreneurs.eu en **remplissant le formulaire** en ligne et en choisissant **un point de contact local**. Le mode d'emploi pour réaliser votre inscription est disponible sur le site.

Dès que votre candidature est **validée**, vous avez accès à la **base de données en ligne** contenant le profil de tous les participants, ce qui permet de trouver, en collaboration avec le point de contact local, des partenaires appropriés pour l'échange.

Aides financières

Il existe une aide financière afin de participer à ce programme qui contribue aux **frais de voyage** et de **subsistance** au cours du séjour. Le montant de cette subvention est **calculé chaque mois en tenant compte du coût de la vie dans le pays d'accueil**, et peut varier (par mois) de 560 € en Lituanie, 830 € en Allemagne et Belgique, 900 € en Italie, 1000 € en Grande-Bretagne à 1100 € au Danemark.

Liste des pays participants au programme

Les pays participant à ce programme sont les suivants : **États membres de l'UE** (28) et les pays candidats: Turquie et Ancienne République Yougoslave de Macédoine.

Futur programme « Erasmus + »

La Commission européenne a réuni les programmes déjà existants comme **Erasmus** (pour l'enseignement supérieur) et **Leonardo da Vinci** (pour la formation professionnelle) dans un « **Erasmus +** » dès janvier 2014. **Erasmus pour jeunes entrepreneurs** devrait prochainement être intégré à ce programme cadre qui s'adresse aux **étudiants**, mais aussi aux **professionnels**.

Qui contacter ?

Les points de contact locaux (PCL) :

Ces « PCL » sont les principaux contacts tout au long de la participation au programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs. Ce sont des **entités sélectionnées par la Commission européenne** afin de guider les participants tout au long de leurs échanges.

Lien de tous les points de contact locaux : <http://tinyurl.com/6nnkn6y>

Contact Sud-Ouest France :

- Limousin : AVRUL - 05 55 35 71 40 - matthieu.valetas@unilim.fr

Les membres du réseau Entreprise Europe :

Ce réseau, initié par la Commission européenne, aide les entreprises à rechercher tout particulièrement des subventions européennes et des partenaires européens dans 51 pays. Sur le programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs, il peut vous aider à rechercher des entreprises d'accueil ou à faire venir un jeune entrepreneur étranger dans votre entreprise.

Pour plus d'informations, contactez vos conseillers Entreprise Europe Sud-Ouest France. Les coordonnées sont indiquées en page 1.

Réseau Entreprise Europe : www.entreprise-europe-sud-ouest.fr

